

RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE SCARPE AMONT

Année 2016

validé par la Commission Locale de l'Eau le 24 janvier 2017

Structure porteuse :



Réalisé avec le concours financier de l'



La CLE établit un rapport annuel sur ses travaux, orientations, résultats et perspectives, conformément à l'article R212-34 du Code de l'Environnement.

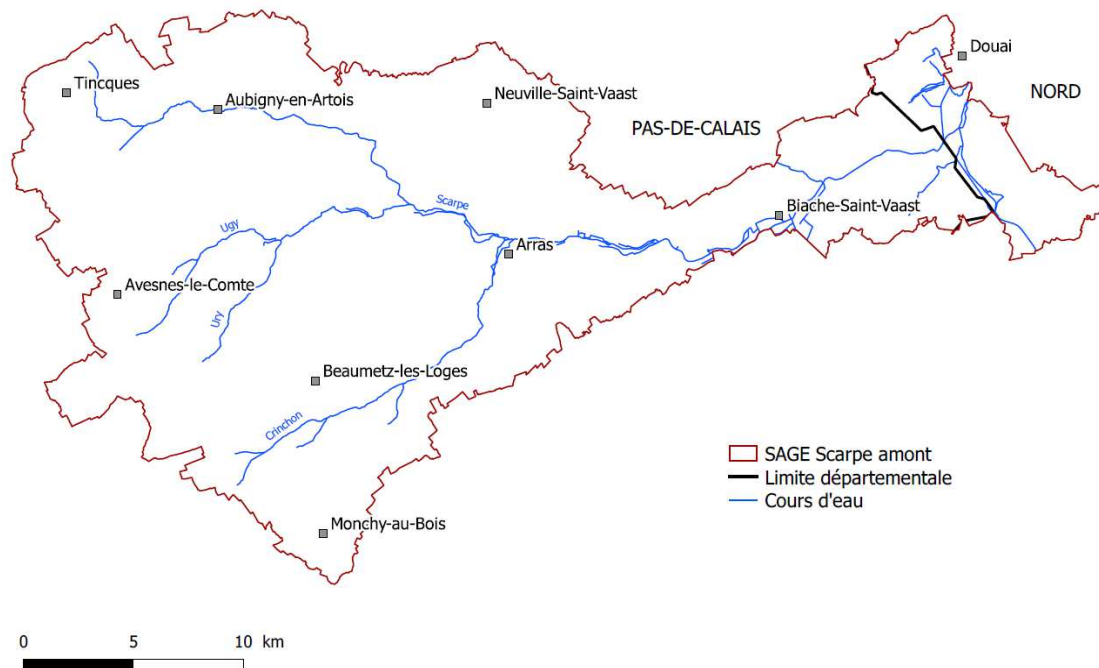
Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au Préfet du Pas de Calais, au Préfet coordonnateur de bassin et au Comité de bassin Artois-Picardie.

I-	Le contexte	
1.	Le territoire.....	4
2.	La Commission Locale de l'Eau (CLE).....	4
3.	Les commissions thématiques.....	5
4.	La cellule d'animation du SAGE.....	6
II-	Rappel des objectifs 2016	
1.	Rappel des objectifs de l'année 2016.....	6
2.	Avancement de l'élaboration du SAGE.....	7
3.	Cartographie des cours d'eau du SAGE.....	7
4.	Etude hydraulique et sédimentaire.....	8
5.	Activité de la CLE et de ses commissions thématiques.....	9
6.	Activité de la cellule d'animation.....	13
7.	Bilan financier pour l'année 2016.....	16
III-	Les perspectives 2017	
1.	Poursuite de l'élaboration du SAGE.....	18
2.	Validation de la cartographie des cours d'eau en CLE.....	18
3.	Lancement de l'étude hydraulique et sédimentaire.....	18
4.	Lancement d'une étude historique sur les cours d'eau du SAGE.....	18
5.	Communication.....	18
6.	Financement du SAGE.....	18
7.	Les objectifs de l'année 2017.....	19
	ANNEXES.....	20

I. Le contexte

1. Le territoire

Le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Scarpe amont a été fixé par arrêté inter-préfectoral le 15 juillet 2010. Il s'étend sur 80 communes du Pas-de-Calais et 6 communes du Nord.



2. La Commission Locale de l'Eau (CLE)

La structure et la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Scarpe amont ont été validées par arrêtés préfectoraux des 5 juillet 2011 et 27 juillet 2012. La CLE du SAGE Scarpe amont a été officiellement installée le 11 octobre 2012. Dans la continuité de la phase préliminaire, la Communauté urbaine d'Arras y a été désignée comme structure porteuse du SAGE.

Suite aux élections régionales, un arrêté préfectoral, portant modification de l'arrêté de composition de la CLE et abrogation de l'arrêté de structure, a été publié le 13 juin 2016 (annexe 1).

Philippe RAPENEAU a quitté la présidence de la CLE le 21 septembre 2016. Pour autant, en tant que « Président fondateur », il a témoigné son intérêt toujours aussi important pour les enjeux de gestion de l'eau sur le bassin versant et est resté membre de la CLE.

Thierry SPAS a été élu Président de la CLE à l'unanimité.

La composition du Bureau a également été revue lors de la séance du 21 septembre 2016.

Président	M. Thierry SPAS, Conseiller municipal d'Arras
1 ^{er} Vice-Président	M. Jacques PATRIS, Communauté urbaine d'Arras
2 ^{ème} Vice-Président	M. Alain PHILIPPE, Maire de Gouves
3 ^{ème} Vice-Président	M. Jean-Paul FONTAINE, Communauté d'agglomération du Douaisis
Collège des élus	M. Bernard LIBESSART, Maire de Montenescourt M. Michel SEROUX, Communauté de Communes La Porte des Vallées M. Claude HEGO, Maire de Cuincy
Collège des usagers	M. Gérard BARBIER, UFC-Que choisir M. Gustave HERBO, MNLE Sensée/Scarpe/Artois/Douaisis M. Hubert BRISSET, Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais

3. Les commissions thématiques

Afin de mener à bien la concertation autour des principaux enjeux du SAGE, la CLE a mis en place quatre commissions thématiques en 2012. Les Présidents de commissions ont été redésignés en réunion de CLE le 21 septembre 2016

Commission Gestion et protection de la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Président : M. Jacques PATRIS ▪ Les objectifs : Identifier les enjeux liés aux aspects quantitatifs et qualitatifs de la gestion de l'eau : alimentation en eau potable, assainissement, pollutions diffuses, pollutions accidentelles, protection de la nappe... Proposer des solutions pour lutter contre les pollutions des eaux superficielles et souterraines.
Commission Préservation et valorisation des milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Président : M. Alain PHILIPPE ▪ Les objectifs : Identifier les enjeux liés à la préservation des milieux aquatiques et humides. Proposer des solutions pour la préservation, la protection et la restauration du patrimoine naturel.
Commission Gestion de l'érosion et des inondations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Président : M. Jean-Paul FONTAINE ▪ Les objectifs : Identifier les enjeux liés aux phénomènes d'inondations, d'érosion et de ruissellement. Proposer des solutions, tant curatives que préventives, cohérentes à l'échelle du bassin versant.
Commission Multi-usages de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Président : M. Gérard BARBIER ▪ Les objectifs : Identifier les enjeux liés au partage des ressources entre les différents acteurs et usages : usages « traditionnels » (alimentation en eau potable, agriculture, industrie...), usages de loisirs (pêche, randonnée, canoë-cayak, navigation, tourisme...). Trouver un équilibre afin de satisfaire les besoins en eau de tous sans porter d'atteintes irréversibles à la ressource.

4. La cellule d'animation du SAGE

La cellule d'animation du SAGE Scarpe amont se compose de :

- l'animatrice du SAGE Scarpe amont à hauteur de 100% de son temps ;
- la directrice du développement durable à hauteur de 10% de son temps.

Le secrétariat de la direction développement durable de la CUA vient en appui pour l'envoi des courriers et les différentes charges administratives.

Seul le salaire de l'animatrice du SAGE fait l'objet d'une demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et auprès des EPCI du territoire du SAGE.

L'animatrice du SAGE Scarpe amont a en charge l'élaboration du SAGE avec pour missions : l'animation de la Commission Locale de l'Eau, l'animation des commissions thématiques, le pilotage des études du SAGE et le développement des outils de communication du SAGE.

Ce présent rapport d'activité annuel précise les moyens mis en œuvre sur le SAGE Scarpe amont et fait le bilan de l'état d'avancement pour l'année 2016.

II. Le bilan de l'année 2016

1. Rappel des objectifs de l'année 2016

Objectif	Atteint / non atteint
1^{er} semestre	
Valider l'état initial et démarrer la phase diagnostic	≈
Mettre à jour l'arrêté de CLE suite aux élections régionales	✓
Mettre en place un groupe de travail sur la cartographie des cours d'eau et valider la méthodologie	✓
Préparer et animer les deux réunions de CLE et du Bureau pour la validation du rapport d'activité et de l'état initial	✓
Préparer et animer la première série de commissions thématiques dans le cadre de l'état initial	✓
Diffuser la première lettre d'information du SAGE	✓
Assurer le suivi administratif et financier pour les demandes de financement	✓
2^{ème} semestre	
Poursuivre l'élaboration du diagnostic en vue d'une validation début 2017	✓
Présenter les résultats de l'état initial aux EPCI qui en feront la demande	✓
Poursuivre les entretiens individuels avec les élus du territoire	✗
Valider la cartographie des cours d'eau en CLE	✓

Rédiger et diffuser la seconde lettre d'information du SAGE	✓
Préparer et animer les deux séries de réunions des commissions thématiques dans le cadre du diagnostic	✓
Organiser une journée ou demi-journée « toutes commissions » élargie aux élus du territoire	✓

2. Avancement de l'élaboration du SAGE

La réalisation de l'état des lieux du SAGE, confiée au bureau d'étude Geo-Hyd a démarré le 23 novembre 2015.

Trois séries de commissions thématiques ont eu lieu en 2016 pour l'élaboration de l'état des lieux du SAGE. Une première série relative à l'état initial s'est tenue du 20 au 22 avril 2016. Ensuite, les commissions ont été réunies à deux reprises durant la phase de diagnostic : du 20 au 22 septembre 2016 et le 1^{er} décembre 2016. Les comptes-rendus figurent en annexe 2.

L'état initial a été adopté par la Commission Locale de l'Eau le 21 septembre 2016. Le document est téléchargeable sur le site de la communauté urbaine d'Arras, rubrique « cadre de vie / Environnement », onglet « Eau », page « le SAGE Scarpe amont ».

La version provisoire du diagnostic a été envoyée au comité technique début 2017 et sera soumise à la validation de la Commission Locale de l'Eau au premier semestre.

3. Cartographie des cours d'eau du SAGE

Si l'identification des principaux cours d'eau est partagée par l'ensemble des usagers, la différence entre certains cours d'eau et fossés ou des canaux est parfois plus délicate. Afin de clarifier la situation, et en particulier pour l'application des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'environnement, la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a, dans l'instruction du 3 juin 2015, chargé les Directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) de procéder à l'élaboration d'une cartographie des cours d'eau au plus tard pour fin 2016. Dans le Pas-de-Calais, la DDTM a confié cette mission aux SAGE.

La méthodologie d'identification des cours d'eau doit se baser sur la jurisprudence du 21 octobre 2011 du Conseil d'état, désormais reprise dans l'article 118 de la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, qui indique que « *constitue un cours d'eau un écoulement d'eau courante dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant une majeure partie de l'année* ».

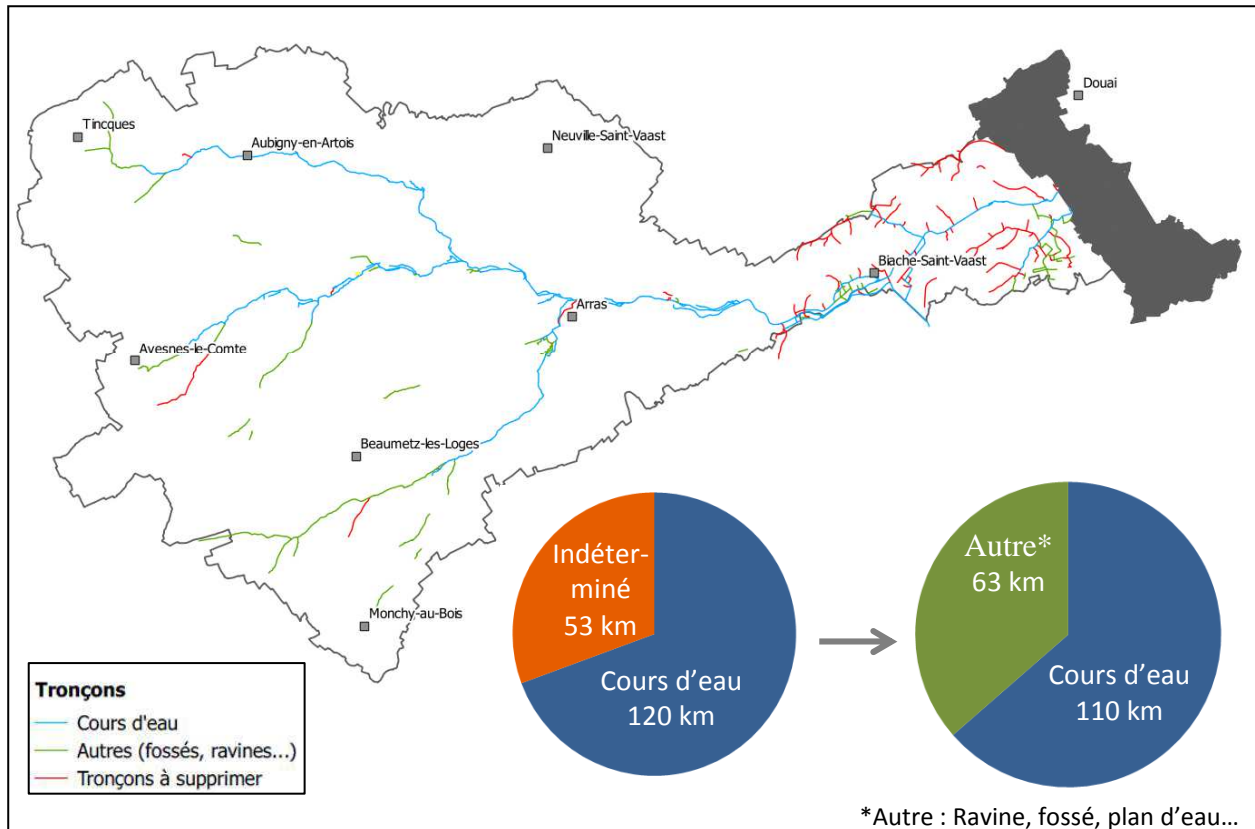
Sur le SAGE Scarpe amont, chaque Commune a dans un premier temps été informée de la démarche par l'envoi d'une note d'enjeu et d'une carte des tronçons hydrographique de son territoire et l'invitation à deux réunions de présentation de la démarche (annexes 3 et 4).

Un stagiaire a ensuite été recruté pour une période de 3 mois afin d'aller vérifier les critères sur le terrain.

A l'issue de la phase terrain, les résultats ont été soumis à l'avis du monde agricole lors de deux réunions de concertation (annexe 5).

Une note de synthèse figure en annexe 6.

Résultats



La carte sera soumise à la validation de la Commission Locale de l'Eau lors de la réunion du 24 janvier 2017.

4. Etude hydraulique et sédimentaire

Suite aux conclusions de l'étude hydraulique pour la baisse préventive du niveau de la Scarpe canalisée, aux enjeux liés à l'envasement du canal et à la prise de compétence GEMAPI en 2018, la CLE a validé à l'unanimité lors de la réunion du 21 septembre 2016 le lancement d'une étude hydraulique et sédimentaire sur le périmètre du SAGE Scarpe amont.

L'année 2016 a été consacrée à l'écriture du cahier des charges de l'étude (annexe 7).

5. Activité de la Commission Locale de l'Eau et de ses commissions thématiques

5.1. La modification de l'arrêté de composition de la CLE

Suite aux élections régionales, à un changement de représentant à la Fédération de pêche du Pas-de-Calais et à l'intégration de la Communauté d'agglomération du Douaisis à la CLE, l'arrêté de composition de la CLE a été actualisé par Madame la Préfète le 13 juin 2016. Trois nouveaux membres ont intégré la Commission Locale de l'Eau du SAGE Scarpe amont :

- Madame Sophie MERLIER-LEQUETTE pour le Conseil Régional des Hauts-de-France
- Monsieur Jean-Paul FONTAINE pour la Communauté d'agglomération du Douaisis
- Monsieur Bernard DUHANEZ pour la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Pas-de-Calais

5.2. Les réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et du Bureau

La CLE s'est réunie à deux reprises en 2016 et le Bureau s'est réuni une fois. Les comptes-rendus figurent en annexe 8.

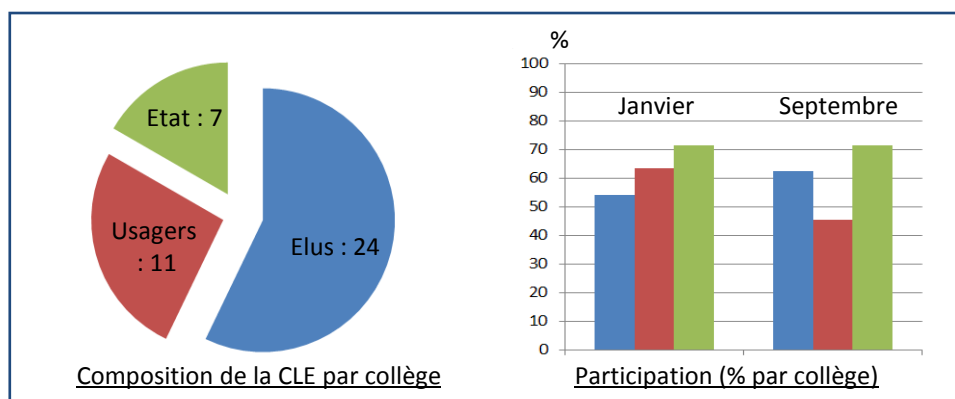
CLE du 27 janvier 2016 - ordre du jour

- Point d'actualité sur la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) par André FLAJOLET
- Présentation du rendu de l'étude de faisabilité de la baisse du niveau du canal de la Scarpe amont en vue de prévenir et de gérer les inondations du Douaisis
- Adoption du rapport d'activité annuel 2015 de la Commission Locale de l'Eau (CLE)

CLE du 21 septembre 2016 - ordre du jour

- Election du Président de la CLE, des Vice-Présidents et du Bureau
- Présentation et validation de l'état initial du SAGE
- Prévention des inondations : lancement d'une étude hydraulique et sédimentaire pré-GEMAPI
- Adoption des contributions annuelles des EPCI
- Cartographie des cours d'eau : retours à l'issue de la phase de terrain

Bilan de la participation des membres de la CLE



Bureau du le 29 novembre 2016 - Ordre du jour

- Validation du cahier des charges de l'étude hydraulique et sédimentaire
- Sollicitations ciblées pour inviter davantage d'acteurs aux commissions thématiques
- Loi Biodiversité : quelles nouveautés pour la gestion de l'eau ?
- Prochaine lettre d'information du SAGE



5.3. Les réunions des Commissions thématiques

Inter-commissions

Les Commissions thématiques du SAGE Scarpe amont se sont réunies le 6 juillet 2016 autour d'une journée « Toutes commissions » portant sur le thème du fonctionnement des milieux. Cette journée a rassemblé 35 personnes.

Première partie en salle : Le fonctionnement des milieux naturels

- Les cours d'eau (leur fonctionnement, les altérations. Point sur la cartographie des cours d'eau du SAGE)
- Les zones humides (caractéristiques, fonctions, menaces)
- Restaurer les cours d'eau pour reconquérir le bon état écologique des milieux, l'exemple de la Scarpe rivière. Témoignages des territoires engagés.

Seconde partie en botes : A la découverte de quelques cours d'eau du territoire

- Le Gy : un cours d'eau au naturel
- Le marais de Maroeuil : zone humide et confluence

Les diaporamas présentés sont en annexe 9 du présent rapport.



« Toutes Commissions » du 6 juillet 2016 sur le fonctionnement des milieux

Elaboration de l'état des lieux

Trois séries de commissions thématiques ont eu lieu en 2016 pour l'élaboration de l'état des lieux du SAGE. Une première série relative à l'état initial s'est tenue du 20 au 22 avril 2016. Ensuite, les commissions ont été réunies à deux reprises durant la phase de diagnostic : du 20 au 22 septembre 2016 et le 1^{er} décembre 2016. Les comptes-rendus figurent en annexe 2.

	Commission Inondations-Erosion (nb de participants)	Inter-commissions Usages et ressource (nb de participants)	Commission Milieux (nb de participants)	Nb de personnes touchées au total
Série 1 du 20 au 22 avril	22	20	24	56
Série 2 du 20 au 22 sept	17	16	14	40
Série 3 : le 1 ^{er} décembre	Réunion commune aux 4 commissions : 31			

Bilan de la participation aux commissions thématiques dans le cadre de l'état des lieux



Etat des lieux du SAGE – atelier participatif

5.4. Les dossiers transmis à la CLE

5.4.1. Liste des récépissés de déclaration reçus pour information de la CLE

Pétitionnaire	Date	Objet
EARL DU MONT L'EPINE	18/02/2016	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation sur le territoire de la commune de Feuchy.
SOAMCO	26/02/2016	Aménagement d'un lotissement Rue de Louez sur le territoire de la commune de Maroeuil.
PROTERAM	12/05/2016	Rejet d'eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement sur la commune de Brebières.

M. Pierre DELAUTRE	13/05/2016	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de Savy-Berlette.
FONCIALYS	16/06/2016	Aménagement d'un lotissement « Les vergers d'Osiris » sur le territoire de la commune de Beaurains.
SOFIM	16/06/2016	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement « Beaurains Botanik » sur le territoire des communes de Beaurains et Achicourt.
EARL DU MONT L'EPINE	05/08/2016	Prélèvement d'eaux souterraines dans un forage situé sur la commune de Feuchy en vue d'un usage pour l'irrigation de ses cultures.
M. Guillaume DISTINGUIN	18/08/2016	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur la commune de Bailleulmont.
SOAMCO	09/09/2016	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement Avenue Charles de Gaulle sur le territoire de la commune de Tilloy-les-Mofflaines.
SCEA du carré des sources	06/10/2016	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de Ransart.
SARL La Briquetterie	06/10/2016	Aménagement d'un lotissement commercial et activités de service sur le territoire de la commune de Duisans.
SSCV Arras City Park	11/10/2016	Aménagement de logements et cellules commerciales « Ilot Morel » sur le territoire de la commune d'Arras.
GAEC Pavy	24/10/2016	Sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de Blairville.
Commune d'Izel-les-Hameau	03/11/2016	Construction d'une station d'épuration.
IMWO France	29/11/2016	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement « Le Clos du Penin » sur la commune d'Aubigny-en-Artois.

5.4.2. Liste des dossiers reçus pour avis de la CLE

Structure	Date	Objet
CU d'Arras	15/11/16	Epanchage des boues de la station d'épuration d'Arras

5.4.3. Liste des dossiers reçus dans le cadre d'un porter à connaissance

Structure	Date	Objet
Noréade	10/01/2016	Arrêté de DUP relatif au captage d'eau potable du captage F1 de Noyelles-sous-Bellonne situé sur la commune de Noyelle-sous-Bellonne.

6. Activité de la cellule d'animation

6.1. Participation de l'animatrice à des réunions

09/02/2016	Comité technique de l'étude hydraulique pour la baisse préventive de la Scarpe amont (Courchelettes)
03/03/2016	Présentation de la démarche SAGE en commission Environnement de la CU d'Arras (Arras)
15/03/2016	Présentation de la démarche SAGE au Lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines
17/03/2016	Réunion syndicat mixte du SCoT du Pays d'Artois (Arras)
29/03/2016	SLGRI Scarpe aval (Douai)
14/04/2016	Diagnostic territorial multi-pressions (DTMP) du champ captant de Férin (Douai)
19/04/2016	Commission territoriale Escaut Avesnois de l'Agence de l'eau (Douai)
22/04/2016	Groupe de travail Zones humides, DREAL (Lille)
13/05/2016	Réunion PAPI (programme d'actions de prévention des inondations), DDTM 62 (Arras)
31/05/2016	Comité technique « gestion des crues Scarpe-Sensée » (Douai)
03/06/2016	Commission permanente milieux naturels de l'Agence de l'eau (Douai)
30/08/2016	Rencontre acteurs de l'eau – projet Biocad (Douai)
06/09/2016	Diagnostic érosion (Acq)
06/10/2016	Intervention sur l'enjeu Eau au Lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines
10/10/2016	Séminaire des animateurs SAGE (Boulogne)
13/10/2016	Journée Zones humides et urbanisme (Saint-Omer)
20/10/2016	Comité technique « gestion des crues Scarpe-Sensée » (Douai)
18/11/2016	Commission permanente milieux naturels de l'Agence de l'eau (Douai)
24/11/2016	Cartographie des cours d'eau – Présentation en commission Environnement de la CU d'Arras (Arras)
13/12/2016	Comité de pilotage du captage de Méaulens (Arras)

6.2. Organisation de réunions propres au SAGE

13/01/2016	Comité technique Etat des lieux (Arras)
27/01/2016	Commission Locale de l'Eau (Arras)
03/03/2016	Cartographie des cours d'eau - Présentation de la démarche (Habarcq)
09/03/2016	Cartographie des cours d'eau - Présentation de la démarche (Roeux)
10/03/2016	Comité technique Etat des lieux (Arras)
Du 20 au 21/04/2016	3 réunions des commissions thématiques relatives à l'état initial du SAGE (Arras)
24/05/2016	Comité technique Etat des lieux (Arras)
27/06/2016	Point avec la Région sur l'étude hydraulique et sédimentaire (Lille)

06/07/2016	Inter-commissions « fonctionnement des milieux naturels » (Gouves)
11/07/2016	Point avec l'Agence de l'eau sur l'étude hydraulique et sédimentaire (Douai)
Du 20 au 22/09/2016	3 réunions des commissions thématiques relatives au diagnostic du SAGE (Arras)
21/09/2016	Commission Locale de l'Eau (Arras)
05/10/2016	Cartographie des cours d'eau – Présentation aux agriculteurs (Bache-Saint-Vaast)
12/10/2016	Cartographie des cours d'eau – Présentation aux agriculteurs (Haute-Avesnes)
14/11/2016	Comité technique Etat des lieux (Arras)
22/11/2016	Comité technique restreint étude hydraulique et sédimentaire (Douai)
29/11/2016	Bureau de la Commission Locale de l'Eau
01/12/2016	Réunion inter-commissions relative au diagnostic du SAGE (Saint-Laurent-Blangy)

Un point téléphonique bimensuel est fait avec le bureau d'étude pour suivre l'avancement de leur mission.

6.3. Rencontres des acteurs du territoire

Dans le cadre de l'état des lieux	
13/01/2016	SIAEP du Gy et de la Scarpe (Montenescourt)
14/01/2016	SCoT du Douaisis (Douai)
18/01/2016	CU d'Arras (Arras)
19/01/2016	Rencontre du SCoT du Pays d'Artois (Arras)
19/01/2016	Rencontre de la DDTM 62 (Arras)
04/03/2016	Rencontre du GABNOR (Arras)
18/05/2016	Rencontre du Conservatoire d'espaces naturels (Arras)
Autre	
27/05/2016	Rencontre avec l'université d'Artois (Arras)
15/06/2016	Entretien à Gouves sur la démarche zéro-phyto pour préparer l'article de la lettre d'information

6.4. Formations suivies par l'animatrice

Du 30/03 au 01/04/2016	Pratiquer le dialogue territorial (Paris)
------------------------	---



6.5. Actions de communication

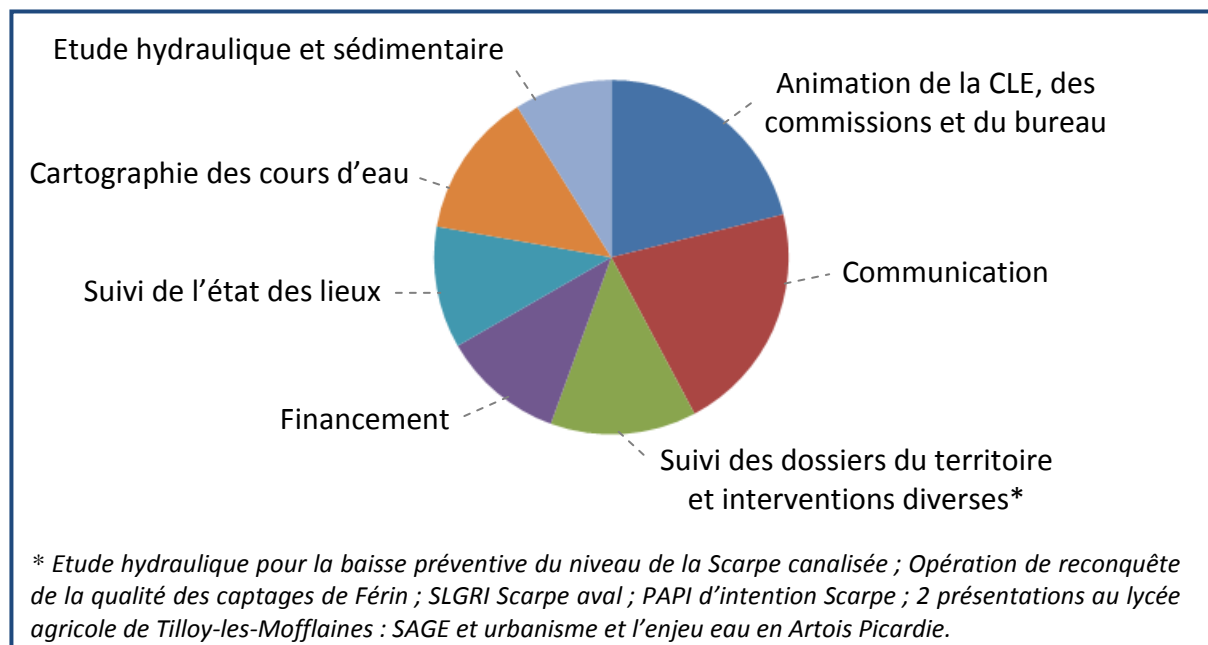
- Publication des 2 premières lettres d'information du SAGE (annexe 10)
- Réalisation d'une plaquette sur les chiffres clés de l'état initial (annexe 11)
- Elaboration d'une plaquette d'information sur les diagnostics érosion réalisés dans le cadre de la convention entre la Chambre d'agriculture et le Conseil départemental du Pas-de-Calais (annexe 12).

6.6. Répartition de l'activité de l'animatrice du SAGE en 2016

En 2016, le travail de l'animatrice s'est centré autour de 7 taches principales :

- Le suivi et l'accompagnement du bureau d'étude pour l'élaboration de l'état des lieux du SAGE
- La réalisation de la cartographie des cours d'eau
- La préparation de l'étude hydraulique et sédimentaire
- L'animation de la CLE et des commissions thématiques
- La communication
- Le financement du SAGE
- Le suivi des dossiers portés par des maitres d'ouvrage du territoire.

Le diagramme ci-après représente le temps passé en 2016 sur ces taches principales.



Répartition du temps de travail de l'animatrice du SAGE en 2016

7. Bilan financier pour l'année 2016

Les dépenses pour l'année 2016 sont celles liées à l'animation du SAGE, aux frais de fonctionnement et à la réalisation des études.

Une convention entre la structure porteuse et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie définit les conditions financières d'animation du SAGE Scarpe amont. L'Agence de l'Eau Artois-Picardie subventionne à hauteur de 70% le poste d'animateur SAGE et à hauteur d'un forfait de 3 500€/an les frais de fonctionnement. La convention est effective du 1er avril 2013 au 30 mars 2016. Elle a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2016.

En parallèle, la Communauté urbaine d'Arras a sollicité la Région et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour le financement des études d'élaboration du SAGE. L'Agence de l'Eau Artois-Picardie finance à hauteur de 50% l'étude de réalisation de l'état des lieux du SAGE et la Région à hauteur de 30 %. Le solde sera perçu en 2017.

La répartition des dépenses et des recettes pour les années 2013 à 2016 est détaillé ci-après.

Budget	2013		2014		2015		2016		Budget	Prévisions 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes
Postes financés par les EPCI									Postes financés par les EPCI		
Salaires									Salaires		
Animateur (IETP, réel)	35 868,92	0,00	33 047,16	23 520,00	24 456,95	0,00	44 408,50	17 207,32	Animateur (IETP)	45 000,00	37 240,00
Etudes									Etudes		
Etat des lieux	0,00	0,00	104 637,12	0,00	0,00	0,00	0,00	13 367,50	Scénarios et stratégie	100 000,00	57 925,50
									Etude hydraulique et sédimentaire pré-GEMAPI	240 000,00	30 000,00
Contribution des EPCI									Contribution des EPCI		
Communauté d'agglomération du Douaisis		9 339,50		9 339,50		9 339,50		9 318,00	Communauté d'agglomération du Douaisis		9 318,00
Communauté de Communes de l'Atrébatie		5 522,00		5 522,00		5 522,00		5 579,50	Communauté de Communes de l'Atrébatie		5 579,50
Communauté de Communes La Porte des Vallées		5 535,50		5 535,50		5 535,50		5 440,00	Communauté de Communes La Porte des Vallées		5 440,00
Communauté de Communes Osartis-Marquion		9 771,50		9 771,50		9 771,50		10 067,50	Communauté de Communes Osartis-Marquion		10 067,50
Communauté urbaine d'Arras		48 386,00		48 386,00		48 386,00		48 557,00	Communauté urbaine d'Arras		48 557,00
sous-total	0,00	78 554,50	0,00	78 554,50	0,00	78 554,50	0,00	78 962,00	sous-total	0,00	78 962,00
TOTAL EPCI	35 868,92	78 554,50	137 684,28	102 074,50	24 456,95	78 554,50	44 408,50	109 536,82	TOTAL EPCI	385 000,00	204 127,50
Excédent ou déficit annuel	42 685,58		-35 609,78		54 097,55		65 128,32		Excédent ou déficit annuel	-180 872,50	
Excédent ou déficit cumulé depuis 2013 [1]	42 685,58		7 075,80		61 173,35		126 301,67		Excédent ou déficit cumulé depuis 2013 [1]	-54 570,83	
Postes financés par la CUA, structure porteuse									Postes financés par la CUA, structure porteuse		
Salaires									Salaires		
Secrétaire (estim)	8 000,00		8 000,00		8 000,00		3 500,00		Secrétaire (0,2 ETP)	3 500,00	
Directeur (estim)	3 700,00		4 300,00		4 700,00		9 400,00		Directeur (0,2 ETP)	9 400,00	
sous-total	11 700,00	0,00	12 300,00	0,00	12 700,00	0,00	12 900,00	0,00	sous-total	12 900,00	0,00
Fonctionnement									Fonctionnement		
Matériel informatique (réel)	2 623,10		0,00		0,00		0,00		Matériel informatique	0,00	
Mobilier (réel)	1 418,84		0,00		0,00		0,00		Mobilier	0,00	
Frais de mission (réel)	381,15		533,39		32,10		138,72		Frais de mission	270,00	
Gaz (réel)	85,22		37,84		24,08		42,11		Gaz	42,11	
Electricité (réel)	244,13		200,35		127,50		222,94		Electricité	222,94	
Téléphonie (réel)	105,14		36,67		23,34		40,81		Téléphonie	40,81	
Eau (réel)			2,27		1,44		2,52		Eau	2,52	
Fournitures (forfait à compter de 2014)	500,00		55,00		55,00		55,00		Fournitures	55,00	
Reprographie (estim)	1 000,00		1 000,00		1 500,00		1 500,00		Reprographie	2 000,00	
Véhicule Carburant (estim sur frais réel garage 2012)	1 200,00		1 224,00		1 248,48		1 273,45		Véhicule Carburant	1 273,45	
Véhicule Entretien (estim sur frais réel garage 2012)	600,00		612,00		624,24		636,72		Véhicule Entretien	636,72	
Bus (réel)			320,00		235,00		0,00		Bus	500,00	
Toute Commission (salle et repas)					1 343,60				Toute Commission (salle et repas)		
Lettre d'information	0,00		0,00		0,00		470,00		Lettre d'info	900,00	
sous-total	8 157,64	0,00	4 021,52	3 500,00	5 214,78	1 001,96	4 382,27	573,22	sous-total	5 943,55	5 487,26
TOTAL Structure porteuse	19 857,64	0,00	16 321,52	3 500,00	17 914,78	0,00	17 282,27	573,22	TOTAL Structure porteuse	18 843,55	5 487,26
Excédent ou déficit annuel	-19 857,64		-12 821,52		-17 914,78		-16 709,05		Excédent ou déficit annuel	-13 356,29	
Excédent ou déficit cumulé depuis 2013 [2]	-19 857,64		-32 679,16		-50 593,94		-67 302,98		Excédent ou déficit cumulé depuis 2013 [2]	-80 659,27	
Au global pour la Commission Locale de l'Eau									Au global pour la Commission Locale de l'Eau		
Excédent ou déficit cumulé depuis 2013 [1-2]	22 827,94		-25 603,36		10 579,41		58 998,69		Excédent ou déficit cumulé depuis 2013 [1-2]	-135 230,10	

III. Les perspectives 2017

1. Poursuite de l'élaboration du SAGE

Après l'adoption de l'état des lieux, prévue pour le premier trimestre 2017, les années 2017 et 2018 seront consacrées à la phase tendances et scénarii. Le lancement de la consultation est prévu au second semestre 2017.

2. Validation de la cartographie des cours d'eau en CLE

La cartographie sera présentée à la CLE du 24 janvier 2017 en vue de sa validation avant transmission à Mme la Préfète du Pas-de-Calais.

3. Lancement de l'étude hydraulique et sédimentaire

La consultation sera lancée en janvier 2017 pour un choix du bureau d'étude en mars et un démarrage de la prestation au printemps. La durée de la mission, hors délais de validation, est de 17 mois à compter du démarrage de la mission.

4. Lancement d'une étude historique sur les cours d'eau du SAGE

Les cours d'eau du territoire du SAGE ont subi de nombreuses modifications : détournement et canalisation de la Scarpe, forage de puits artésiens à Rivière pour soutenir le débit du Crinchon, busage du Crinchon sous Arras... Il est envisagé, en partenariat avec l'Université d'Artois, de réaliser une synthèse bibliographique afin de connaître les modifications subies par les cours d'eau du territoire et leurs différents usages au fil des siècles. Ce travail, qui s'étendrait sur les années 2017 et 2018, aboutirait à la réalisation d'un outil de diffusion, dont le format n'a pas encore été arrêté à ce jour.

5. Communication

L'animatrice du SAGE se chargera de la rédaction et de la diffusion des lettres d'information n°3 et 4.

Une journée « Toute commission » ouvertes aux élus du territoire sera également organisée.

6. Financement du SAGE

L'animatrice se chargera du suivi administratif et financier pour l'animation du SAGE et pour le financement des études relatives au SAGE, ainsi que de la rédaction du rapport d'activité annuel de la CLE transmis au Préfet du Pas de Calais, au Préfet coordonnateur de bassin et au Comité de bassin Artois-Picardie et diffusé aux partenaires de la CLE.

7. Les objectifs de l'année 2017

1er Semestre

- Finalisation du diagnostic et adoption en CLE
- Lancement de la consultation pour l'étude hydraulique et sédimentaire et recrutement du bureau d'étude
- Préparation de la phase « tendance et scénarii »

2ème Semestre

- Lancement de l'étude hydraulique et sédimentaire
- Lancement de la consultation pour la phase « tendance et scénarii »
- Préparation de la cartographie des zones humides du SAGE
- Préparation de la phase d'évaluation environnementale

ANNEXES

1. Arrêté de composition de la CLE
2. Comptes-rendus des trois séries de commissions thématiques relatives à l'état des lieux du SAGE
3. Note d'enjeu sur la cartographie des cours d'eau
4. Comptes-rendus des réunions de présentation de la démarche relative à la cartographie des cours d'eau
5. Comptes-rendus des réunions de concertation avec le monde agricole sur la cartographie des cours d'eau
6. Note de synthèse sur la cartographie des cours d'eau
7. Cahier des charges de l'étude hydraulique et sédimentaire
8. Comptes-rendus des réunions de CLE et de bureau
9. Diaporamas présentés lors de la demi-journée Toutes commissions » portant sur le thème du fonctionnement des milieux
10. Lettres d'information du SAGE n°1 et 2
11. Plaquette « Les chiffres CLE »
12. Plaquette d'information sur les diagnostics érosion



Scarpe amont